



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 16 Mai 2022

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour le club suivant :

GRPE. O.S. COUZONNAIS

Organisation d'un Tournoi International réservé aux catégories U12 et U13 les 28 et 29 Mai 2022 avec la participation d'une équipe Algérienne, le C.S.A. EL CHARIKA.

Autorisation accordée sous réserve du respect des prescriptions relatives au coronavirus en vigueur au moment du tournoi.

Il est par ailleurs préconisé de respecter les consignes sanitaires listées sur le site www.gouvernement.fr